

Comité Technique Ministériel du 4 Octobre 2016

PLF 2017:

Des engagements à concrétiser ...

Des effectifs en diminution constante !

Les annonces du Ministre :

▲ **1765 Suppressions d'emplois**, avec comme répartition dans les principales directions :

- 1815 DGFIP ; + 261 Douane ; - 25 DGE ; - 97 INSEE ; 0 DGCCRF ; -17 DGT ...

▲ **263 recrutements d'apprentis.**

▲ **Confirmation de la mise en oeuvre du prélèvement à la source au 1er janvier 2018.**

▲ **RIFSEEP :**

- Exclusion des corps particuliers des Douanes,
- Report pour les corps de la DGFIP et de la DGE,
- Réexamen pour la DGCCRF.

▲ **Nouveau plan de qualification de promotions intercatégorielles en 2017**, sans en fixer le niveau.

▲ **Harmonisation de l'Indemnité Mensuelle de Technicité** pour tous les agents du ministère (groupe de travail avant la fin de l'année).

▲ **Procédure de référencement de la Protection Sociale Complémentaire :**

Groupe de travail avant fin octobre, avec une offre qui sera au minimum au niveau de celle actuellement proposée par l'organisme référencé en 2009.

▲ **Reconnaissance du site amianté du Tripode de Nantes :** examen individuel, et non collectif, des demandes.

Après les discours de Messieurs SAPIN et ECKERT, la délégation FO Finances a répondu :

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Secrétaire d'État,

Ce Comité Technique est probablement le dernier que vous présidez sous cette mandature. L'heure du bilan est venue.

Que sont devenus depuis juin 2012 les services de vos directions et encore plus les agents qui sont amenés à y travailler chaque jour ?

Tout d'abord, il est à noter qu'il a fallu pas moins de quatre remaniements ministériels pour arriver à une unicité et donc une cohérence avec un seul ministre en charge du portefeuille de l'économie et des finances.

Voilà au moins une simplification que notre Fédération approuve, même si elle est un peu tardive. Gageons qu'elle sera poursuivie ultérieurement en gardant le même périmètre de compétences.

Pour le reste, notre Fédération ne pourra malheureusement pas partager votre présentation optimiste de la situation.

Pour s'en convaincre, nous regarderons les faits et certaines décisions prises :

D'abord, vous avez au moins tenu globalement un engagement gouvernemental, en identifiant le ministère de Bercy comme non prioritaire dans votre politique de l'emploi public.

Pour le mesurer, il suffit de lire les bilans sociaux publiés chaque année. Au 31 décembre 2011, nous étions 155 520 agents en activité. Au 31 décembre 2015, nous n'étions plus que 144 455.

Depuis, nous devons intégrer les suppressions d'emplois de l'année 2016, plus de 2500, ainsi que les 1765 que vous venez de nous confirmer au titre du PLF 2017, mais 1815 pour la seule DGFIP (qui représente plus de 60% des suppressions pour l'ensemble de la Fonction Publique de l'État !).

Notons en effet que vous vous permettez d'intégrer les 263 apprentis comme des recrutements dans le tableau du plafond d'emplois autorisés, alors même que ce procédé est strictement interdit dans le Code du Travail pour les entreprises privées.

En un peu plus de cinq ans, ce ministère aura vu la perte de 10% de ses effectifs.

Depuis 2012, aucune direction n'aura été épargnée par les restructurations, qui n'ont eu pour but que de mettre en adéquation la carte des implantations des services au regard de la situation de l'emploi, et non de rechercher un meilleur service public sur l'ensemble du territoire.

C'est ainsi qu'après cinq ans, vous pouvez vous targuer d'être le ministre ayant à son passif la fermeture de plus de 600 services de la DGFIP, 80 services douaniers, moult modifications de l'organigramme des services centraux, sans oublier la fermeture du laboratoire de Paris et l'impact de la réforme territoriale, en particulier à l'INSEE et dans les DIRECCTE.

Notre Fédération est toujours dans l'attente d'une réponse au courrier qu'elle vous a adressé le 30 août dernier, vous demandant de l'informer de la liste des fermetures de services des directions ministérielles au titre de l'année 2017 transmise aux préfets, comme vous le demande le Premier Ministre dans son instruction du 3 août 2016.

Quant aux directions interministérielles en charge des missions de la DGCCRF, nous pouvons dire que ce fut le chemin des illusions perdues, allant d'arbitrage défavorable en arbitrage défavorable pour un retour à une chaîne de commandement cohérente, pour se conclure par un plan d'action dont quelques semaines auront suffi à démontrer son échec programmé, comme le prouve le report de l'expérimentation dans les départements 04 et 05.

La rencontre avec votre directeur de cabinet, loin de nous rassurer, nous a surtout démontré l'écart entre vos discours et la vie concrète vécue par les agents de la DGCCRF dans leurs services.

A la Direction Générale du Trésor et notamment son réseau international, en dépit des engagements pris et promesses faites, de maintenir les moyens budgétaires, une fois encore l'exemplarité n'a pas payé !! Après les réformes et les réductions continues d'ETP, les effectifs sont « à l'os » et les moyens de fonctionnement des Services Economiques à l'étranger ne leur permettent plus d'exercer leurs missions, pourtant prioritaires pour notre croissance économique.

Il en est de même à la Direction Générale des Entreprises, ou année après année, les effectifs sont réduits de 2 à 3%.

Autre constat sans équivoque dans votre bilan, la reconnaissance de l'investissement et de la qualité du travail des personnels au travers leur déroulement de carrière ou plutôt la non reconnaissance. Là encore, regardons simplement les chiffres.

Dès sa nomination, en 2012, votre prédécesseur a trouvé judicieux de revenir sur un plan de promotions validé par le gouvernement précédent, en rabaissant au passage le nombre de promus.

Pour rappel en 2013, le plan inter-catégoriel mentionne 1670 promotions internes exceptionnelles, en 2016 elles ne sont plus que 345 ! Quant aux promotions intra-catégorielles, leur taux s'est vu divisé par deux pour les plus importants contingents de grade.

Nous avons bien acté votre annonce d'un nouveau plan de qualification au titre de l'année 2017 et nous souhaiterions en connaître le niveau.

D'autre part, nous réitérons notre demande d'une révision des taux pro/pro suite à la mise en œuvre de PPCR.

Quand vous évoquez la maîtrise des dépenses publiques, pour notre Fédération il s'agit ni plus ni moins que d'une politique d'austérité. Ce ne sont pas les 1,2% de revalorisation de la valeur du point d'indice en 6 ans, ni la mise en œuvre de PPCR, dont chaque jour les agents vont s'apercevoir du leurre, qui risquent de motiver ces derniers.

Quand, en plus, une direction, comme la DGFIP en profite pour passer au forceps une réforme statutaire lésant des centaines d'agents de la catégorie A, on atteint les limites du supportable. Sur ce dernier point, notre Fédération, en appui de son syndicat national vous demande expressément de revoir personnellement le dossier.

De même, notre fédération et son syndicat des douanes ne peuvent accepter en l'état le projet de redéploiement des débouchés de carrière en catégorie A, pourtant partie intégrante de l'accord du 2 mars 2015 et vous demande le respect des engagements pris.

Quant au projet de décret « balai » pour six corps d'ingénieurs de l'État, il provoque à juste titre la colère de nos collègues ingénieurs de l'industrie et des mines, qui attendent une réponse à leur courrier du 19 septembre dernier. Nous vous remettons ce jour la pétition signée par plus de 70% des agents concernés.

Enfin, exclu de fait de PPCR, un dispositif particulier est-il prévu pour les contractuels enquêteurs de l'INSEE ?

Nous vous rappelons notre demande d'exclusion de l'ensemble des corps du ministère au RIFSEEP.

Aussi, nous avons bien pris acte de l'exclusion des corps particuliers de la Douane, mais pour les corps des autres directions du ministère vos propos sont bien en-deçà de notre revendication.

Il est inquiétant que l'arrêté interministériel sur le sujet, prévu en juin 2016, soit toujours en attente. Attendrons-nous mai 2017, pour le voir publier au Journal Officiel ?

Notre Fédération revendique toujours la revalorisation et l'harmonisation de l'Indemnité Mensuelle de Technicité.

Aussi nous avons bien entendu votre proposition d'un groupe de travail pour son harmonisation, par contre il ne nous a pas semblé entendre le mot revalorisation.

Notre Fédération demande également une revalorisation de l'ensemble des frais de déplacement. L'audit commandé par Madame la ministre de la Fonction Publique sur ce sujet n'est qu'un subterfuge grossier pour ne rien décider avant mai 2017.

Votre gouvernement s'est mis en tête de réformer les choses qui vont bien. Il en est ainsi de votre volonté d'instaurer le prélèvement à la source.

A défaut d'une véritable réforme fiscale, dont FO est demandeur depuis de nombreuses années, vous vous êtes lancés dans cette réforme au nom de la simplification pour les usagers et de leur soutien dans les sondages.

Notons que vous n'avez pas eu la même prévenance quand il s'est agi d'écouter l'opinion des citoyens sur la Loi travail.

Quant à la simplification, chaque jour elle s'éloigne un peu plus. Tous les acteurs qui étudient ce dossier confirment sa difficulté de mise en œuvre dans les délais impartis. Il vous est assez aisé de reporter et mieux encore d'annuler ce projet néfaste, en premier lieu pour les recettes fiscales du pays, mais pour des considérations bien identifiées, vous préférez laisser cela à vos successeurs.

En tout état de cause, à FO nous prenons date, et affirmons dès aujourd'hui que les agents de la DGFIP ne pourront être tenus pour responsables des éventuels bugs qui se produiront début 2018. La faute incombera à ceux qui auront pris cette décision, en l'occurrence vous.

Suppressions d'emplois, baisse des crédits, rémunérations en berne, promotions raréfiées, démantèlement des services déconcentrés, il n'est pas étonnant de lire dans les résultats du dernier observatoire interne une démotivation de plus en plus grande des agents dans l'exercice de leurs missions, alors même que leur professionnalisme ne peut être remis en question.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant non plus de constater, année après année, que les rapports des acteurs de prévention concluent à une détérioration des conditions de travail et au mal être des agents.

Mais là encore, une fois le constat établi, qu'avez-vous apporté comme réponse, si ce n'est une multitude de guides, notes d'orientation qui sont certes utiles mais qui n'apportent pas ou peu de réponses sur le fond de la problématique ? Le renforcement du réseau des acteurs de prévention et tout particulièrement celui des Médecins de prévention, aurait pu être un signal fort, hélas vos actions en ce domaine se sont avérées bien timorées par rapport aux enjeux et en plus comme sur bien des dossiers, trop souvent liées à un cadrage interministériel.

De même, notre Fédération attend toujours le classement du Tripode comme site amiante, alors même qu'une étude vient de démontrer que l'espérance de vie des agents qui ont exercé dans cet immeuble est inférieure de 6 ans à la moyenne nationale.

Ce ministère a pendant de nombreuses années été montré en exemple (et a même été, disons-le, jaloué) pour le niveau de ses prestations sociales. En ce domaine également vous laisserez en héritage le fait d'être le premier ministre à avoir diminué son budget en 2016.

Quant à la présentation de celui concernant pour l'année 2017, si elle a au moins eu le mérite d'une transparence bienvenue, elle n'est au final qu'un artifice budgétaire pour démontrer qu'avec moins de moyens vous préservez les prestations.

Pourtant beaucoup de nos propositions sont restées « *lettre morte* » ces dernières années, comme l'augmentation du nombre de réservations de berceaux, la mise en œuvre d'un plan ambitieux pour le logement social en adéquation avec les demandes des agents, par exemples.

Vous préférez rogner la trésorerie de l'ALPAF et de l'EPAF ou fermer des restaurants administratifs, pour les remplacer par des conventions pour le moins iconoclastes, style cafétéria de grandes chaînes alimentaires ! Dans ce contexte de budget contraint, il nous sera difficile de rentrer dans une négociation où l'objectif

annoncé est d'envisager de nouvelles prestations à la condition d'en revoir d'autres à la baisse, voire d'en supprimer.

Sur un dossier d'actualité, telle que la procédure de référencement d'un organisme de protection sociale complémentaire, notre fédération a dès 2014 demandé un groupe de travail.

Sous couvert d'un cadrage interministériel, il est dommageable qu'il ait fallu attendre ces dernières semaines et dans un agenda contraint pour véritablement engager les discussions.

Notre Fédération a fait de nombreuses propositions et nous prenons acte de votre annonce d'une offre qui ne sera pas dégradée par rapport à l'existant. Par contre, il demeure incompréhensible que la dépendance, sujet ô combien d'actualité, ne soit pas proposée en inclusion de l'offre santé-prévoyance.

Nous aurions pu nous attendre ces dernières années de votre part à une écoute attentive concernant les préoccupations de vos agents, exprimées par ceux qui en sont les représentants légitimes, à savoir les fédérations et leurs syndicats nationaux et locaux.

Hélas, il a bien fallu se rendre à l'évidence que telle n'était pas votre priorité. Il faut dire que l'exemple venait d'en haut, comme nous l'avons vu avec la Loi Travail.

Après avoir commencé, par raboter en 2015 des droits syndicaux acquis de longue date, une forte tendance s'affirme.

L'exemple de Tracfin, avec la démission collective des élus au CTS est à cet égard le dernier avatar en la matière, mais il est symptomatique d'un état d'esprit, il est loin d'être isolé sur le plan national et local.

Au final, ces cinq dernières années, auront été dans le prolongement des dix qui les ont précédées pour ce ministère : perte des emplois, restructurations à outrance, déroulements de carrière entravés, dégradation des conditions de travail sans précédent.

Difficile pour les agents dans ce contexte, d'exercer leurs missions de la manière la plus optimum. Seul leur grand professionnalisme et leur sens du service public aura permis d'affronter toutes les épreuves que vous leur avez fait subir.

Au vu des perspectives qui semblent se dessiner par les uns et les autres, nous pouvons nous demander jusqu'à quand ?

FO Finances, demain comme aujourd'hui, sera aux côtés des agents pour la défense de leurs droits et de leurs acquis sociaux.

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DE LA FEDERATION SUR :
<http://www.financesfo.fr/>